



MIZÉRIEUX

B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L



2
0
2
3



*Nos meilleurs vœux 2024
de bonheur, de joie, de santé, de
réussite...et de solidarité
pour cette nouvelle année.*

Vœux de la municipalité

**Nous avons le plaisir de
vous inviter à la
traditionnelle
cérémonie des vœux
de la municipalité**

**vendredi 12 janvier
2024
à 19 heures
Salle du Chevalard**

**Et pour clôturer,
le traditionnel verre
de l'amitié
vous sera offert.**



Nouveaux arrivants

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous installer dans la commune, l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue dans le village de Mizérieux. N'hésitez pas à signaler votre arrivée en mairie. (Echange d'adresse mail) Vous pourrez être renseignés sur les démarches administratives à accomplir après un changement de domicile.

Pour vous renseigner, mais aussi vous impliquer dans la vie locale du village, vous disposez de différents supports d'information qui sont autant de ressources précieuses :

- ✓ Le panneau d'affichage d'information municipale
- ✓ Le panneau d'affichage d'information associative
- ✓ Le site internet de la commune.
- ✓ Le bulletin municipal vivre à Mizérieux, distribué en fin d'année en boîte aux lettres et accessible en version numérique sur le site de la commune.
- ✓ L'application illiwap pour les manifestations des associations et l'actualité de Mizérieux.

Lors des vœux du Maire, vous avez la possibilité de rencontrer les Mizérois, n'hésitez pas...

Nous vous souhaitons une belle découverte de notre village et au plaisir de vous rencontrer.

Pour tous vos documents
administratifs
Allez sur le site :
www.service-public.fr





Mot du maire



Commune
de
Mizérieux

Chers concitoyens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire, le retour de l'inflation, la hausse des énergies sont autant de points qui mettent à mal notre cohésion sociale.

Malgré tout, l'équipe municipale ainsi que les employés communaux veillent à votre cadre de vie afin que celui-ci soit le plus sain possible. En quelques années, la démographie de notre village ne cesse de croître et ce n'est pas fini avec la construction de quelques maisons individuelles et la réalisation de la troisième et dernière partie du lotissement les Chênes, situé derrière la salle du Chevalard. Cette volonté permet de garder un dynamisme certain au cœur de notre village et de maintenir notre RPI avec la commune de Nervieux.

Devant notre population grandissante, j'en profite par ailleurs pour vous rappeler de conserver un minimum de civisme. Le respect des quelques règles de savoir-vivre ensemble; comme les nuisances sonores, qu'elles soient festives, motorisées ou de bricolages; ou encore la vitesse, lors de vos déplacements sur nos petites routes vicinales sont autant de points qui rendent les relations de voisinage plus agréables.

Au nom de l'équipe municipale, je remercie chacun des acteurs de notre village, comme les commerçants, les chefs d'entreprise, les artisans, les exploitants, les présidents et bénévoles des associations. Grâce à vous, Mizérieux se dynamise et vit. Nous vous souhaitons une très belle année 2024 remplie de joies familiales, une bonne santé afin d'accomplir vos projets.

Le Maire
Laurent THOMAS

Sommaire

1 Bulletin 2023
2 Vœux de la municipalité
3 Mot du maire
4 L'état civil
5 Tarifs communaux 2024
6 Conseil municipal du 9 février
7 Conseil municipal du 28 mars / 13 avril
8 Budget communal
9 Conseil municipal du 9 juin / 29 septembre
10 Zoom sur l'espace loisirs
11 Conseil municipal du 16 novembre

12 Atelier numérique/Fleurissement
13 Les 100ans de la caserne
14 Les classes en 3
15 Message santé
16 Miz'terre-jeux / Sécurité routière
17 C C A S
18 RPI Nervieux / Mizérieux
19 Les associations de Mizérieux
20 La cantate / La Fnaca
21 La Fnaca / Le club du 3^{ème} âge

22 Le comité des fêtes
23 La fête patronale
24 Le sou des écoles
25 Calendrier 2024
26 Civisme
27 Réseaux cuivre/fibre
28 Forez Est
29 Randonnez sur Forez-Est
30 Environnement/Les déchets
31 Parlons tri
32 Contacts Mairie



LE PROGRES

Raymond SERRET correspondant de presse.
06.60.66.96.26 serretraymond@gmail.com



Mariages



Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur

Bernard FOUGERE et Annick PALMIER,
le 16 septembre 2023.

Victor Jean SAURON et Manon Lucia Olivia EYRAUD,
le 23 septembre 2023.

État civil

Baptême Républicain

Le 23 juin 2023 la célébration de baptême de Timoté PUECHAL,
Fils de Amélie et Mickaël PUECHAL.

Ambre



Tilio

Timoté



Naissances

Bienvenue sur la commune et félicitations aux parents

Léonore LAUTHIER né le 18 décembre 2022.

Ambre DELMAS née le 30 mars 2023.

Catelina GATTUSO, née le 22 avril 2023.

Octave BOURG, né le 23 juillet 2023.

Tilio MOREL, né le 7 septembre 2023.

Guiliana NEIVA VICTORINO née le 17 octobre 2023.



Pour tout
renseignement
concernant une
cérémonie :

Un mariage, un
baptême, un décès
Veuillez contacter
l'équipe liturgique:
Mme Protière
Mizérieux
Mme Fillardet
Nervieux



Décès

Sincères condoléances aux familles.

Monsieur NICOU Marcel

le 29 mars 2023 à l'âge de 80 ans.

Monsieur THOMAS François

le 30 juin 2023 à l'âge de 81 ans.

Madame WULMANN Alice née POULARD

le 8 septembre 2023 à l'âge de 87 ans.

Madame DELORME Paulette née Peillon

le 1^{er} octobre à l'âge de 93 ans.



Les tarifs communaux 2024

ECOLE

Cantine enfant régulier:	4,50 €
Garderie / Étude:	2,00 €/h
	40,00 €/mois

CONCESSION CIMETIÈRE

Perpétuelle	140,00 €/m2
Cinquantenaire	70,00 €/m2
Columbarium 2 urnes et plaque	300,00 €/15ans
	450,00 €/30ans
	700,00 €/50ans
Jardin du souvenir et plaque	50,00 €

ASSAINISSEMENT

Forfait	65,00 €
Consommation	0,88 €/m3
Pour les personnes sans abonnement eau:	
Nombre de m3 appliqué/adulte	40m3
Taxe modernisation des réseaux	0,16m3
Participation raccordement au réseau	2 500,00 €

URBANISME

Taxe d'aménagement	3%
--------------------	----

DIVAGATION DE CHIEN

100,00 €

DÉPÔT SAUVAGE

150,00 €

SALLES COMMUNALES

SALLE DE REUNION 30 personnes

Week-end et jours fériés	100,00 €
Associations locales	Gratuit
Participation chauffage du 1/10 au 30/04	20,00 €

GRANDE SALLE DU CHEVALARD

Habitants de la commune	380,00 €
Hors commune	730,00 €
Associations locales / RPI	Gratuit

PETITE SALLE DU CHEVALARD

Habitants de la commune	280,00 €
Hors commune	430,00 €
Associations locales / RPI	Gratuit

FORFAIT NETTOYAGE

Salle du Chevalard en option	130,00 €
Associations locales / RPI	60,00 €

GÎTE COMMUNAL

Habitants de la commune / Chambres 2/4 personnes	30,00 €
Hors commune / Chambre 2/4 personnes	40,00 €
Taxe de séjour / Nuit / Par personne	0,60 €



Téléchargez l'application Illiwap, et recevez l'information.

Retrouvez les bulletins sur le site de la commune.



Approbation du compte rendu de la précédente réunion.

Servitude de passage de la propriété de Mme et M. LOBBEDEV : M. le Maire propose la mise à jour de la servitude de passage de la parcelle A 544 suite à l'échange de terrain entre la commune et Mme et M. THOMAS. Après délibération le conseil valide la proposition de modifications et donne tous pouvoirs à M. le Maire à prendre toutes les mesures, ainsi qu'à signer tous les documents y afférent.

CDG42 : Le renouvellement du contrat pour les retraites des agents a déjà été validé le 22 novembre 2022.

CCFE : M. le Maire présente le projet d'installation d'une cuve pour la récupération des eaux de St Fortunat pour l'arrosage des fleurs. Il explique l'attribution d'un fond de concours de la CCFE dans le cadre de la récupération des eaux. La commune doit prendre en charge un minimum de 20% des travaux. L'ensemble du conseil souhaite reporter la délibération après la réalisation d'un devis pour les travaux d'installation d'une cuve.

Les comptes rendus conseil municipal



Commune de Mizérieux



Passerelle : M. le Maire informe le conseil municipal que les entreprises Micholet et Gonon ne souhaitent pas proposer une offre tarifaire pour l'installation de la passerelle à l'espace loisirs. Il présente un nouveau devis de l'entreprise Rondino, pour une passerelle bois de 17m avec la pose de l'entreprise Chambon pour un montant total de 45 647,00€HT.

Il propose de ce fait une autre solution de passage, avec la réalisation d'un enrochement avec des ovoïdes. Une étude avec analyse et prélèvement des sédiments du Riou sera à prévoir pour la police de l'eau. Dans l'attente des nouveaux devis M. le Maire sollicite une subvention auprès du département au titre de l'enveloppe territorialisée.

Présentation devis accessibilité et entrée parking pumptrack : M. le maire rappelle les travaux prévus pour la sécurité et l'accessibilité de l'entrée du parking de l'espace loisirs. Il propose de présenter un chiffrage pour ajouter 40 m de bordures supplémentaires sur la gauche du parking.

Temps d'échange en vue de la préparation du budget 2023 :

- Voirie : M. le Maire propose deux devis des entreprises Barou et Blanchet pour des travaux de voirie, rue des Acacias et chemin des Vernes pour un montant total de 15 444,00€HT. Il sollicite une subvention voirie auprès du département. Le CM valide ces propositions de travaux de voirie pour 2023.

- Divers : M. le Maire propose d'établir de nouveaux devis pour terminer l'aménagement de l'espace loisirs (passerelle).

M. Vachez propose la modification de l'éclairage vers la source St Fortunat avec l'installation d'un candélabre avec 2 spots à Led. Le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage et participe à hauteur de 45% des frais, le montant à charge de la commune est de 1 961,00€ HT. Après délibération le CM valide.

M. le Maire propose la réalisation de l'isolation du plafond de l'appartement communal. Fourniture de la laine de verre pour un montant de 688,99€ HT.

M. le Maire propose l'installation de volets roulants solaires au gîte communal, pour un montant de 3 620,00€ HT, entreprise Tissot et sollicite une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité.

Le conseil municipal propose le renouvellement de l'abri bus, l'installation d'un support pour affichage au carrefour, un projet d'aménagement centre bourg.

DIVERS

Monsieur le Maire propose :

De prévoir l'inauguration du pumptrack en 2023, après les travaux de l'entrée et des peintures.

De prévoir la titularisation de Stéphanie Lamoureux, en qualité d'adjointe administrative. L'ensemble du conseil valide cette proposition et donne tous pouvoirs à M. le Maire à prendre toutes les mesures, ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Le conseil municipal est informé :

De la visite d'un conseiller AXA assurances, pour faire une prospection commerciale sur la commune, pour une assurance mutuelle complémentaire santé. Le conseil municipal ne souhaite pas de prospection. M. le Maire se renseigne s'il s'agit de la complémentaire santé communale pour les habitants.

De la démission de Jérémy Charles conseiller municipal.

De la fin de contrat de Marie Gerin et de son départ le 23 février 2023.

De l'attribution de compensation 2022 et provisoire 2023, soit 89 014€ versées par la CCFE Forez-Est

De la mise en place du 1er atelier informatique et de ses 8 participants.

De la préparation des panneaux d'affichage pumtrack et de l'ébauche du règlement espace loisirs.

28 MARS 2023

Approbation de la précédente réunion: Approuvé par le CM.

Approbation du CA et CG budget commune: Après une lecture détaillée et argumentée des comptes, le CM valide.

Au vu de la situation financière, des investissements faits et dépenses effectuées, M. le maire évoque le besoin de contracter auprès d'un organisme bancaire, un prêt de 70 000 € voire 75 000 €. Ainsi que d'un prêt-relais pour palier au décalage des déblocages des subventions par rapport aux travaux effectués. Après concertation l'ensemble du conseil délibère favorablement à cette requête tout en insistant sur le fait qu'en parallèle, des économies drastiques devront être effectuées sur l'année 2023.

Approbation du CA et CG budget assainissement : après lecture détaillée et argumentée des comptes, le CM valide.

La présentation du BP 2023 est fixée au 13/04/2023 19 H 30.

Questions diverses :

Information à propos du RPI, l'effectif de la rentrée 2023 sera à la baisse.

13 AVRIL 2023

Approbation de la précédente réunion: Approuvé par le C M.

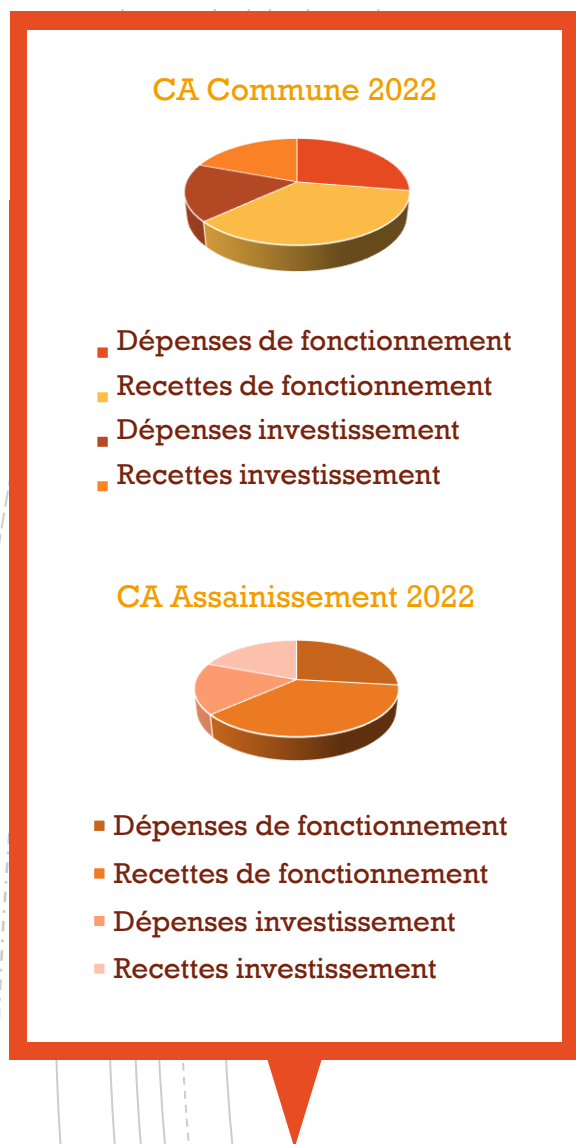
Taux des taxes foncières et habitation: Pour palier à l'augmentation des frais de fonctionnement, (charges, gaz, électricité...), et sachant que ces taxes n'ont pas subi d'augmentation communale depuis 2006, il a été proposé les hausses suivantes :

Taxe foncière bâtie de 21.52 % à 22.60 % (+1.08)

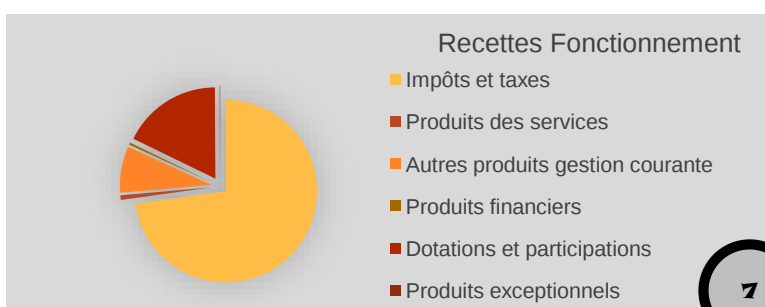
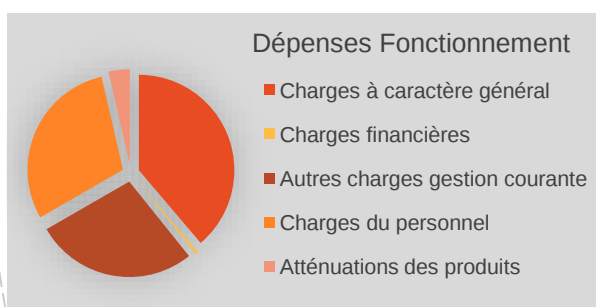
Taxe foncière non bâtie de 21.97 % à 23.07 % (+1.10)

Taxe d'habitation de 4.45 % à 4.67 % (+0.22)

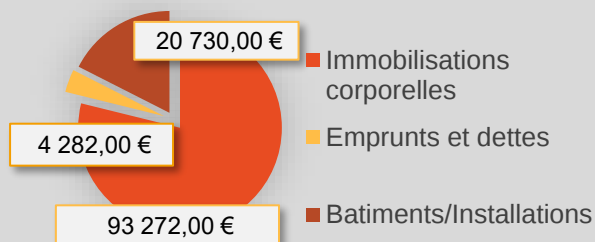
L'ensemble du conseil valide ces nouveaux taux.



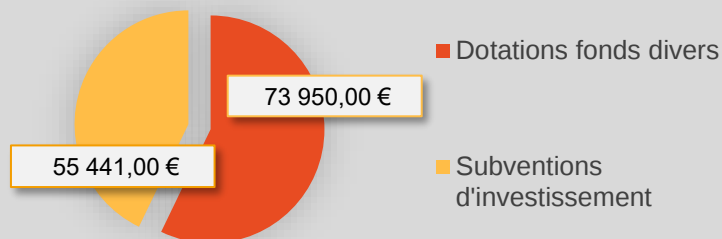
D'autre part, il y a lieu de revoir les contrats et arrêté relatifs à la régie des locations des salles communales, et de déterminer un montant de taxe de séjour dans la catégorie d'hébergement non classé. Après concertation, il a été décidé et validé par l'ensemble du conseil un montant de 0.60 €/personne à compter du 1er juillet.



Dépenses Investissement



Recettes Investissement



Approbation du budget prévisionnel commune :

Après une lecture détaillée et argumentée des comptes par Stéphanie Lamoureux, et au vu de la situation financière, M. le maire informe avoir contacté le crédit - agricole et le crédit mutuel pour l'obtention d'un prêt bancaire pour 70 000 € sur 15 ans. Après concertation l'ensemble du conseil donne son accord pour finaliser le dossier de prêt en cours d'étude au meilleur taux. Au cours de l'élaboration de ce budget prévisionnel, il a été établi des économies sur de nombreux comptes. En complément de ces économies, les indemnités des élus seront ramenées à 80 % du montant autorisé et il sera mis fin au contrat de ménage de la mairie qui sera effectué par les élus.

Approbation de ce budget prévisionnel commune par vote pour 8 oui, 1 abstention, 1 absent.

Approbation du budget prévisionnel assainissement :

Après lecture détaillée et argumentée des comptes par Stéphanie Lamoureux .

Approbation de ce budget prévisionnel assainissement par vote pour 9 oui , 1 absent.

Délibération pour création d'un poste de rédacteur contractuel :

Accord de l'ensemble du conseil pour la suppression de 2 postes d'adjoints administratifs, l'un principal et l'autre 2e classe, et création d'un poste de rédacteur contractuel indice brut 389, pour 24 heures par semaine.

BP 2023 COMMUNE

Fonctionnement	DÉPENSES	RECETTES	Investissement	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	- €	74 150,00 €	REPORT	72 069,00 €	- €
AFFECTATION	- €	- €	AFFECTATION	- €	- €
RAR	58 859,00 €	- €	RAR	26 436,00 €	70 000,00 €
VIREMENT SF		- €		- €	98 504,67 €
VOTES	263 483,90 €	248 192,90 €	VOTES	139 776,78 €	69 777,11 €
TOTAL	322 342,90 €	322 342,90 €	TOTAL	238 281,78 €	238 281,78 €

BP 2023 ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	DÉPENSES	RECETTES	Investissement	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	- €	77 833,00 €	REPORT	- €	98 787,00 €
AFFECTATION	- €	- €	AFFECTATION	- €	- €
RAR	- €	- €	RAR	- €	- €
VIREMENT SF	69 034,00 €	- €		- €	69 034,00 €
VOTES	56 722,00 €	47 923,00 €	VOTES	195 448,00 €	27 627,00 €
TOTAL	125 756,00 €	125 756,00 €	TOTAL	195 448,00 €	195 448,00 €



Approbation de la précédente réunion : Approuvé par l'ensemble du conseil.

Délibérations :

La désignation d'un régisseur pour la salle du Chevalard, le CM nomme Stéphanie Lamoureux titulaire et Yves Charliot suppléant.

La baisse des indemnités des élus à 80%, le CM approuve cette décision.

SIG (Système d'Information Géographique), qui donne accès à des données de la commune, le CM valide la signature de la convention, qui est gratuite.

La nomination d'un référent déontologue, le CM reporte la délibération faute d'éléments constitutifs.

Le CM donne l'autorisation à M. le maire de signer des baux pour les locations communales, afin de refaire les baux sans charges.

Concernant les élections du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales, le CM a élu :

Délégué : L Thomas 8 voix - Y Charliot 1 voix

Suppléants : C Vachez 3 voix- Y Charliot 3 voix- F Diard 3 voix

Divers : M. le Maire nous fait part des courriers concernant des nuisances sonores et des aboiements.

Le département a réalisé cette année les travaux du carrefour.
En cette fin d'année, il termine l'aménagement pour la sécurité du pont.



Prochainement zone à 50km/h
Passage piéton



29 SEPTEMBRE 2023

Loire
LE DÉPARTEMENT

Approbation du compte rendu du précédent C M: Approuvé par l'ensemble du CM.

Délibérations:

Point route pour zone agglomération: Installation de panneaux, 2 à l'entrée d'agglomération, 2 à la sortie d'agglomération, 2 attention enfants et un stop sortie du pumtrack. Travaux prévus le 6 octobre (sauf panneaux entrée et sortie d'agglomération car pas encore reçus). Le passage piéton sera effectué après. Le C M ne souhaite pas créer de zone 30km/h dans le village pour l'instant.

Fourrière animale: C'est la fourrière de Saint Etienne le Molard qui va gérer les errances et fugues des animaux sur la commune. Rappel du coût: 45 centimes par habitants (532).

Augmentation dépôt régie: Le montant passe de 500,00 euros à 1 500,00 euros.

Arrêtés:

Convention gestion contre l'incendie: C'est avec l'application Rémocra que se fera le recensement et la géolocalisation des postes incendies afin de faciliter l'intervention des pompiers en cas de besoin. Il y a 9 postes + 1 poche sur Mizérieux. Le coût est de 540,00 euros et réalisé par la Saur.

Interdiction de nourrir les chats errants: L'ensemble du conseil donne son accord à M. le Maire pour la création d'un arrêté. La question d'une amende est évoquée, à voir par la suite.

CCFE: Le maire donne son pouvoir de police au président de la CCFE.

Devis passerelle: La subvention est acceptée pour un montant de 15 000,00 euros au titre de l'enveloppe territoriale. Des devis de terrassement, fournitures et pose vont être demandés avant le 31 décembre et il faudra faire un point sur le budget.

Divers:

Journée jeux: Organisée par Caroline et prévue le 25 novembre 2023. Le sou des écoles s'occupe de la buvette, Pizza Gilou de la restauration. Pour les jeux, madame Carette et le magasin de jeux de Poncins seront présents. Attente des affiches et des flyers.

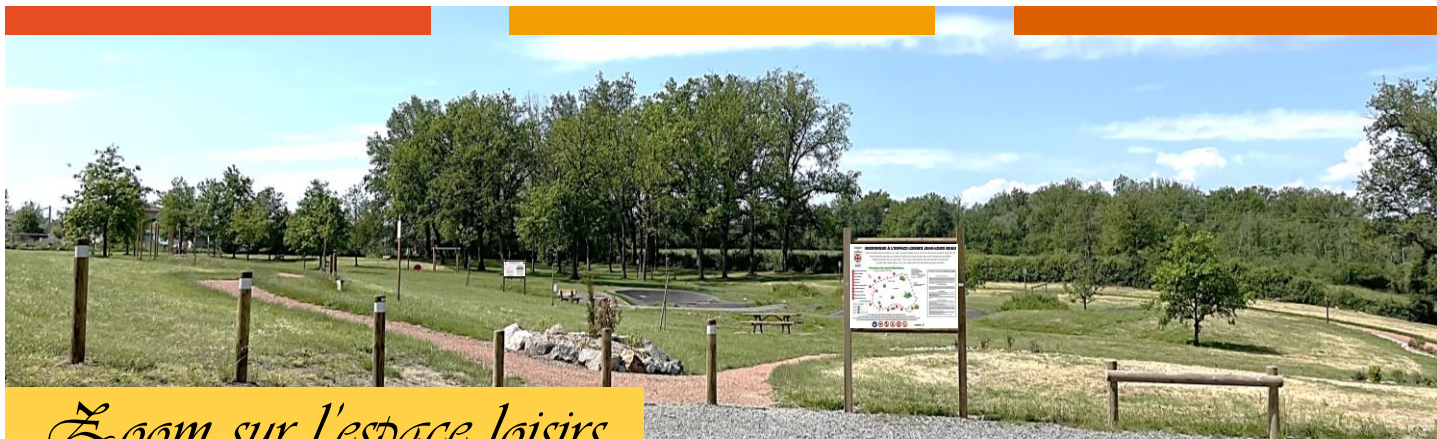
Sens unique Saint Fortunat: Des devis seront demandés pour la pose de panneaux réglementaires (2 sens interdit et 2 flèches bleues de sens de circulation). Il faudra faire un point sur le budget.

Point budget: plus de dépenses que de recettes sur le premier semestre, sur le troisième trimestre ça se régule, à surveiller sur les trois derniers mois.

Travaux appartement communal : La paroi de douche s'est cassée, intervention de forez Clim qui a commandé la nouvelle paroi estimée à 700,00 euros fournitures et pose. Délai de 15 jours.

Lecture des divers mails des administrés de Mizérieux: un mail sur la vitesse dans l'agglomération a été reçu et a été transmis aux intéressés, un autre mail sur les nuisances sonores des volailles est en cours de traitement par M. le Maire qui va convoquer le propriétaire, enfin un possible élevage de chiens dans le lotissement a été évoqué. M. Le Maire va vérifier l'exactitude des propos rapportés.

Plus value: Sur le panneau du pumtrack : 430,00 euros.



Zoom sur l'espace loisirs



Entrée



Pumptrack



Parking



Parcours de santé



Sécurité



Jeux enfants



Terrain de pétanque



Tables de pique-niques

La réalisation de l'espace loisirs se termine, avec l'aménagement et la sécurité de l'entrée. Le règlement de l'espace loisirs avec le parcours de santé et l'utilisation du pumptrack seront affichés sur les panneaux installés à cet effet. L'aménagement de l'espace vert communal devenu espace loisirs Jean-Louis Beau représente un budget pour la commune ces dernières années, financé en partie par le département 65 441,00€ et par la commune 113 885,00€. Malgré cet important investissement nous constatons tous, qu'il est régulièrement fréquenté, que les familles et les enfants sont satisfaits de leurs activités de plein air tout au long de l'année.

En projet, la présence de moutons, en éco pâturage pourrait agrémenter les parties non aménagées, et faciliter leurs entretiens.

Approbation de la précédente réunion : Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion du 29 Septembre 2023.

Délibération CCFE. Le conseil municipal valide :

Le rapport d'activité 2022 de la CCFE, le rapport des comptes de la CCFE suite au contrôle 2022, et la charte d'assainissement collectif SDA (Schéma Directeur Assainissement). Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la CCFE prend en charge la compétence eau/assainissement à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Vote des tarifs communaux 2024 : Les tarifs sont inchangés pour l'année 2024 sauf pour la redevance d'assainissement qui sera calculée au réel de la consommation d'eau potable de chaque foyer.

Pour ceux qui n'ont pas d'abonnement au réseau d'eau potable, le calcul sera fait sur la base de 40 m3 par adulte résidant au foyer. Mise en place de la taxe de séjour pour le gîte à raison de 0,60 €/personne/nuit.

Pour info:

Tarif de l'eau 2024

Abonnement : 93,62€ TTC

Consommation : 1,94€ TTC m3

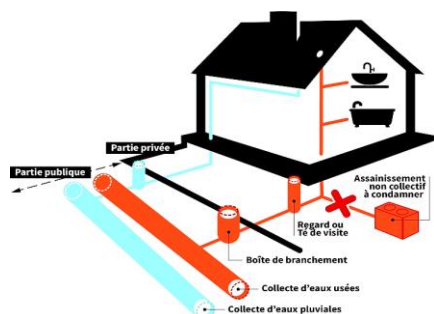


Tarif assainissement 2024

Abonnement : 65,00€

Consommation : 0,88€ m3

Ou 40m3/ Adulte



Modification temps de travail de la secrétaire de mairie :

M le Maire propose les modifications suivantes :

Ouverture de la Mairie au public le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 12h à 17h ; La secrétaire sera aussi présente le mercredi et le jeudi de 9h à 14h soit 20he/semaine pour accomplir les tâches administratives.

Divers :

Proposition par la secrétaire d'un atelier sur le thème de Noël pour les enfants du village soit le mercredi 6 ou 13 décembre en présence des parents.(validé par le CM)

La commune participe au frais de scolarité d'une élève scolarisée à Feurs pour un montant de 843,58 €.

Le C M refuse la participation financière pour le foyer socio-éducatif du Collège Montaigne à Balbigny.

Monsieur le Maire présente la participation des frais du RPI Nervieux/Mizérieux. La somme de 67 845,79 € pour les 46 élèves Mizérois de l'année scolaire 2022/2023. La commune de Nervieux reverse une quote-part de Tandem (Micro-crèche à Nervieux) de 1053,00€ pour 2022/2023. La réfection de la toiture du RPI sera à prévoir en 2024.



Journées voiries



Ateliers numériques pour la population.

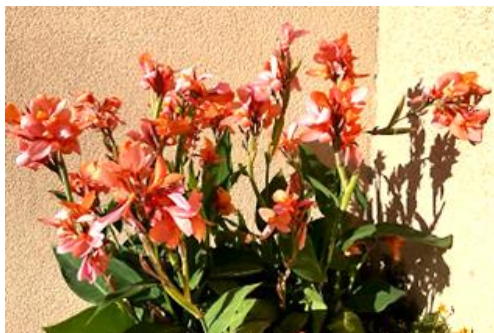
La communauté de communes de Forez-Est a proposé aux communes la mise à disposition d'un conseiller numérique itinérant afin de pouvoir organiser des ateliers informatiques gratuitement à destination des habitants. En février 2023, 8 personnes ont participé aux 4 ateliers programmés, sur la base de la bureautique.

Un moment de convivialité où chacun a participé à son rythme. De la découverte pour certains, de l'approfondissement pour d'autres...



Fleurissement

Cette année vous avez remarqué que nous avons renoncé au fleurissement de certain bacs à fleurs dans le village et favorisé des plantes moins consommatrices d'eau. Il est temps de repenser le fleurissement autrement.



Difficile de demander aux habitants de ne pas remplir les piscines, de ne pas arroser son potager ou ses pelouses et d'arroser 2 à 3 fois par semaine des fleurs en période de canicule.

Les 100 ans de la caserne de pompiers de Balbigny

Le samedi 23 septembre 2023, l'amicale des sapeurs-pompiers de Balbigny a fêté les 102 ans du centre de secours de Balbigny.

La création du centre de BALBIGNY a vu le jour rue Paul Bert, en 1921 avec un effectif de 13 Hommes, commandés par le Capitaine Spéry. Il a ensuite été délocalisé rue de la tuilerie.

Différents chefs de centre se sont succédés :

1921/1958 Capitaine SPÉRY Eugène

1958/1972 Lieutenant MAJOLET George

1972/1993 Lieutenant PIOLO Robert

1993/2004 Lieutenant CLAIR Jean-Paul

2004/2019 Capitaine NOALLY Pierre

Aujourd'hui Lieutenant SERVAULT Christophe



Quelques dates:

1932: Création de la caisse de secours.

1939: 10 jeunes de la commune, signent un engagement pendant la guerre.

1949: Acquisitions d'un fourgon laffly.

1956: Les docteur Decoeur et Real entrent au corps.

1968: Acquisition d'un fourgon pompe-tonne.

1972: Acquisition d'une VSAV.

1991: Les BIP remplacent la sirène.

2000: Organisation du congrès départemental.

2010: Arrivée du FPTSR, et la création de la section JSP des gorges de la Loire.

Depuis le centre de BALBIGNY a évolué, actuellement 35 sapeurs-pompiers hommes et femmes effectuent 650 interventions en moyenne sur un secteur de 10 communes.



Ce jour là, les pompiers bénévoles de Mizérieux, et de nombreux jeunes futurs pompiers étaient présents.



Rencontre avec les élus des communes environnantes



Samedi 30 septembre 2023, la commune de Cleppé accueillait les élus des communes de Ponçins, Ste-Foy-Ste-Sulpice, Nervieux et Mizérieux pour une après midi de convivialité.



Les Classes en 3

Ce même samedi 30 septembre, les bénévoles des classes en 3 et en 8 ont organisé une journée entre conscrits. **43 personnes ont répondu présentes** à l'invitation.



Sous le soleil de septembre, nous avons pris l'apéritif dehors et le repas préparé et servi par Stéphane Gourgaud de Mizérieux, à la salle du Chevalard.



L'après-midi au programme marche et pétanque. Le soir un petit repas sympa accompagné de musique. Nous avons dansé ensemble jusqu'à 1h30 du matin.



Messages santé

Ici, la tique attaque...
Ce parasite peut transmettre
La maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?

Lors d'une activité en plein air

- Portez des vêtements et chaussures couvrants.
- Mettez un chapeau ou une casquette.
- Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes.
- Ne vous asseyez pas à même le sol.

Après l'activité

- Inspectez attentivement tout votre corps, particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie.



QUE FAIRE EN CAS DE MORSURES ?

Retirez la tique rapidement
à l'aide d'un tire-tique !

WWW.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

En cas d'apparition d'une **plaque rouge** ou de **symptômes** (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc...) **Consultez un médecin**



Moustique tigre: Comment se protéger ?



Le moustique tigre est un insecte invasif qui s'installe chez nous **entre mai et novembre**. Il pique principalement de jour et représente un risque pour la santé. Retrouvez de nombreux conseils pour apprendre à vous protéger, limiter les risques de piqûre et de maladie chez vous mais aussi lors d'un voyage.

Comment reconnaître un moustique tigre ?

A la différence d'autres espèces de moustiques dans la région, le moustique tigre se distingue de plusieurs manières.

Il sévit le jour : les femelles piquent principalement en début / fin de journée.

Il est silencieux : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.

Il est petit : généralement plus petit que les autres espèces de moustique, il mesure en moyenne 5 millimètres (la taille d'une fourmi). Le moustique tigre est **rayé noir et blanc**. Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos.

COMMENT SE DÉVELOPPE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre adulte **réapparaît chaque année à la fin du printemps**.

Avant cela, il a veillé à coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes pour constituer sa zone de ponte parfois même pendant l'hiver: coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, bâches, etc.). Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent. La femelle, après avoir été fécondée, **pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau**.

Une fois au contact de l'eau, au retour des beaux jours, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour que les larves prennent une forme adulte.

Dans la plupart des cas, la piqûre de moustique tigre est **bénigne** et disparaît en quelques jours. Il peut arriver, dans certains cas, que le moustique tigre transmette des maladies virales (dengue, chikungunya) par le biais de ses piqûres.